

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵖⴰⵔⵜ ⵜⴰⵙⵉⵎⴰⵢⵓⵜ ⵜⴰⵖⴰⵔⵜ ⵜⴰⵙⵉⵎⴰⵢⵓⵜ

Union Socialiste des Forces Populaires



Programme Électoral de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) Élections de 2026

Équité

Emploi

Dignité

“

Pour un développement équitable
et une vie digne.

”

Programme électoral
de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP)
Élections de 2026



Introduction :

Le programme électoral 2026 de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) s'inscrit dans une vision politique renouvelée, portée par le concept de « développement équitable ». Ce choix traduit la volonté du parti de construire un Maroc plus juste, plus équilibré et plus inclusif, dans la continuité des grandes réformes engagées sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, tout en restant fidèle aux valeurs historiques de la social-démocratie, de la liberté, de la démocratie et de la justice sociale.

L'USFP considère que le Maroc a réalisé des avancées importantes au cours des dernières années en matière d'infrastructures, d'investissements stratégiques et de réformes institutionnelles. Toutefois, le parti estime que la prochaine étape doit privilégier une meilleure répartition des richesses et des opportunités entre les territoires et les catégories sociales afin de renforcer la cohésion nationale, l'égalité des chances et la justice territoriale.

Le programme repose sur un diagnostic précis des défis économiques et sociaux, notamment le chômage, la précarité de l'emploi et les inégalités persistantes. L'USFP fait de la création d'emplois décents sa priorité, en encourageant l'investissement productif, en soutenant les entreprises nationales, en développant le capital humain et en adaptant les formations aux besoins de l'économie et aux mutations technologiques et numériques.

Le parti fait également de la lutte contre la rente, les situations de monopole et la corruption un levier essentiel du développement. Il propose de renforcer la concurrence loyale, d'améliorer la transparence et la gouvernance publique, de consolider le principe de reddition des comptes et de garantir un environnement économique fondé sur l'égalité des chances et la confiance dans les institutions.



Sur le plan économique, l'USFP défend un modèle de croissance fondé sur une économie productive, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois. Le programme prévoit d'accélérer l'industrialisation, de renforcer la souveraineté économique nationale, de soutenir les secteurs stratégiques à fort potentiel d'exportation et de poursuivre la modernisation de l'agriculture, des services et de l'économie numérique afin d'améliorer la compétitivité du Maroc.

Le programme affirme que le développement ne peut être réduit à la seule croissance économique. Il place l'être humain au cœur de l'action publique et considère que la dignité, la justice sociale et l'égalité des chances constituent les fondements d'un modèle de développement durable. Cette vision traduit l'attachement de l'USFP à une démocratie à la fois politique, économique et sociale.

À travers ce programme, l'USFP ambitionne de contribuer pleinement à la mise en œuvre des objectifs du Nouveau Modèle de Développement en consolidant un État social fort et efficace. Le parti s'engage à garantir un enseignement de qualité, un accès équitable aux soins, une protection sociale performante, un emploi digne et un développement équilibré entre les régions, afin de bâtir un Maroc plus prospère, plus solidaire et plus juste.

Nos objectifs à l'horizon 2031

- Atteindre un taux de croissance économique d'au moins **6 % par an**, afin de stimuler la création de richesses, de générer des emplois et d'améliorer le niveau de vie des citoyens.
- Maintenir le déficit budgétaire à un niveau n'excédant pas **3 % du PIB**, afin de garantir la soutenabilité des finances publiques et leur capacité à financer les investissements et les politiques sociales.
- Ramener la dette publique à **moins de 60 % du PIB**, dans le but de renforcer la souveraineté financière du Royaume et de réduire le poids du service de la dette.
- Réduire le déficit de la balance commerciale d'au moins **15 %**, grâce au soutien de la production nationale, au développement des exportations à forte valeur ajoutée et à la diminution de la dépendance aux importations.
- Porter l'investissement privé à **25 % du PIB**, en améliorant le climat des affaires, en encourageant l'initiative privée et en favorisant l'investissement productif.
- Accroître la contribution de l'industrie et des exportations à forte valeur ajoutée à **30 % du PIB**, afin de consolider la souveraineté industrielle du Maroc et de renforcer son intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Un pacte pour un développement équitable

Ces objectifs ne constituent pas de simples indicateurs économiques ; ils représentent **un engagement politique clair** envers les citoyennes et les citoyens. Ils sont les conditions indispensables pour créer des emplois, renforcer la classe moyenne, financer durablement l'État social, réduire les inégalités sociales et territoriales et bâtir une économie nationale plus compétitive, plus souveraine et plus équitable.

Dans cette perspective, l'Union Socialiste des Forces Populaires fait du **développement équitable** le principe directeur de l'ensemble des politiques économiques et sociales présentées dans ce programme, afin que les fruits de la croissance bénéficient à l'ensemble des Marocaines et des Marocains, sans exception.

Axe 1 : Un État fort, démocratique et efficace

Une administration au service du citoyen

L'USFP propose de construire une administration publique moderne, centrée sur le citoyen et l'entreprise, fondée sur la confiance, l'efficacité et la transformation numérique. L'objectif est de garantir un accès rapide, équitable et de qualité aux services publics sur l'ensemble du territoire national.

Engagement 1 : « Zéro papier – Zéro déplacement »

Accélérer la digitalisation de l'administration en dématérialisant la majorité des procédures, en supprimant les documents déjà détenus par les administrations grâce à l'échange électronique de données, en généralisant la signature électronique, en créant un portefeuille numérique unique pour chaque citoyen et en permettant le suivi en temps réel des démarches administratives.

Engagement 2 : Le silence de l'administration vaut accord

Généraliser le principe selon lequel l'absence de réponse de l'administration dans les délais légaux vaut acceptation, fixer des délais obligatoires pour chaque procédure, responsabiliser l'administration en cas de retard et assurer une transparence totale sur les délais de traitement.

Engagement 3 : Une administration rapide et performante

Réduire fortement les délais de traitement des dossiers, instaurer une gestion fondée sur la performance, évaluer les responsables administratifs selon les résultats obtenus, créer un Observatoire national de la qualité des services publics et publier un classement annuel des administrations.

Engagement 4 : Le Portail Maroc des services publics

Mettre en place une plateforme numérique nationale unique regroupant l'ensemble des services administratifs, accessible via un compte numérique unique pour les citoyens et les entreprises, avec des bases de données interconnectées, des services multilingues ainsi que le paiement électronique, le suivi des dossiers et des réclamations.



Engagement 5 : Une administration de proximité

Rapprocher les services publics des citoyens en regroupant les prestations de l'État et des collectivités dans des espaces uniques, en aménageant des guichets adaptés aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux Marocains du monde, en développant des espaces d'accompagnement numérique dans les zones rurales et montagneuses et en déployant des unités mobiles dans les territoires les plus enclavés.

Engagement 6 : Une administration transparente et responsable

Renforcer la transparence de l'action publique par la publication des indicateurs de performance, des budgets et des marchés publics, développer une administration proactive capable de fournir automatiquement certains services lorsque les conditions sont réunies, mesurer régulièrement la satisfaction des usagers et publier chaque année un rapport sur la qualité des services publics.

Lutte contre la corruption, les rentes et les monopoles

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) fait de la lutte contre la corruption, les rentes et les situations de monopole une priorité pour consolider l'État de droit, promouvoir une économie compétitive fondée sur la transparence et l'égalité des chances, et renforcer la confiance entre les citoyens, les institutions et les acteurs économiques.

Engagement 1 : Pas de responsabilité sans reddition des comptes

L'USFP mettra en place un système national d'évaluation des performances des responsables publics fondé sur des indicateurs objectifs. Les ministres, directeurs et dirigeants d'établissements publics seront tenus de présenter un bilan annuel de leurs résultats, et le maintien dans leurs fonctions sera conditionné à l'atteinte des objectifs fixés.

Engagement 2 : Tarir les sources de la corruption

Le parti renforcera le dispositif de prévention et de lutte contre la corruption en réformant le système de déclaration de patrimoine, en adoptant une législation moderne sur l'enrichissement illicite, en créant une agence nationale unique de prévention de la corruption, en encadrant les conflits d'intérêts et en criminalisant tout abus d'influence dans l'attribution des autorisations, marchés publics et avantages économiques.



Engagement 3 : Protection des lanceurs d'alerte

L'USFP instaurera un cadre juridique garantissant la protection des lanceurs d'alerte, des témoins et des experts, à travers une plateforme nationale sécurisée de signalement, la confidentialité des déclarations, des garanties juridiques et professionnelles, ainsi qu'un fonds d'assistance destiné aux personnes victimes de représailles.

Engagement 4 : Des marchés publics 100 % transparents

Le programme prévoit la digitalisation intégrale des marchés publics, la publication de l'ensemble des documents sur une plateforme nationale unique, le suivi en temps réel des procédures par les entreprises, la transparence sur les bénéficiaires effectifs des marchés et l'évaluation indépendante des grands projets avant et après leur réalisation.

Engagement 5 : Une économie sans rente ni monopole

L'USFP propose de réformer le système des licences et des autorisations économiques selon des critères de transparence et de mérite, d'ouvrir davantage de secteurs à la concurrence, de renforcer les pouvoirs du Conseil de la concurrence, de lutter contre les pratiques anticoncurrentielles et les abus de position dominante, ainsi que de créer un Observatoire national des prix et des marges afin de renforcer la transparence des marchés et de protéger le pouvoir d'achat.

Engagement 6 : Des institutions de contrôle plus fortes

Le parti s'engage à renforcer les moyens humains et techniques des institutions de contrôle, à rendre obligatoire la mise en œuvre des recommandations des organes d'audit dans des délais déterminés, à créer un comité gouvernemental chargé du suivi de ces recommandations, à publier régulièrement les résultats de leur exécution et à instaurer un indice national annuel de l'intégrité et de la transparence couvrant l'ensemble des secteurs et des régions.



Une régionalisation créatrice de richesse et une véritable justice territoriale

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) entend faire évoluer la régionalisation vers un véritable moteur de développement économique et social. Chaque région devra devenir un pôle de création de richesse, d'investissement et d'emploi, capable de valoriser ses atouts propres tout en réduisant les disparités territoriales grâce à une répartition plus équitable des ressources publiques.

Engagement 1 : Une justice territoriale dans l'investissement public

L'USFP s'engage à orienter prioritairement les investissements publics vers les régions les moins développées, à travers des critères objectifs fondés sur les écarts de développement, la création d'un Fonds national de solidarité et de développement territorial et la mise en place d'une politique de discrimination positive en faveur des zones rurales et montagneuses.

Engagement 2 : Un financement régional fondé sur les résultats

Le parti instaurera un système de financement des régions basé sur des indicateurs de développement humain, d'emploi et d'investissement. Une partie des transferts financiers de l'État sera liée aux performances régionales, avec un Observatoire national de la justice territoriale chargé d'évaluer et de publier chaque année les résultats des régions.

Engagement 3 : Une gouvernance régionale dotée de véritables compétences

L'USFP renforcera la déconcentration et la décentralisation en transférant des compétences décisionnelles et des ressources financières vers les régions, en regroupant les services déconcentrés au sein de pôles administratifs régionaux intégrés et en généralisant les contrats-programmes entre l'État et les régions afin de clarifier les responsabilités et les objectifs.

Engagement 4 : Des pôles régionaux de développement et d'innovation

Chaque région développera une spécialisation économique adaptée à ses potentialités, en s'appuyant sur des écosystèmes régionaux associant entreprises, universités, centres de recherche et collectivités territoriales. L'USFP favorisera également la création de zones d'innovation, de fonds régionaux d'investissement pour les start-up et les projets innovants, ainsi que le développement de filières industrielles, agricoles, touristiques, numériques et vertes propres à chaque territoire.

Engagement 5 : Renforcer l'autonomie financière des collectivités territoriales

Le programme prévoit une réforme de la fiscalité locale, une modernisation de la gestion financière des collectivités, une meilleure valorisation de leur patrimoine, la digitalisation des recettes locales et le renforcement des capacités des administrations territoriales afin d'améliorer leur autonomie financière et leur capacité d'investissement.

Engagement 6 : Des services publics de qualité dans toutes les régions

L'USFP garantira un niveau minimum de services publics dans l'éducation, la santé, les transports et l'accès à l'eau sur l'ensemble du territoire. Des contrats d'objectifs entre l'État et les régions permettront de réduire les inégalités territoriales, tandis que des mesures spécifiques encourageront les professionnels de la santé et de l'éducation à exercer dans les zones éloignées, avec la généralisation du très haut débit et la création d'une agence nationale dédiée au développement des zones rurales et montagneuses.



Un État des droits et des libertés

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) œuvre pour un État fondé sur la primauté du droit, la protection des libertés individuelles et collectives, une justice indépendante et accessible, ainsi qu'une démocratie participative renforcée, garantissant une citoyenneté pleine et entière.

Engagement 1 : Une justice efficace et proche du citoyen

L'USFP modernisera le système judiciaire en généralisant la numérisation des procédures, les tribunaux numériques et le dossier judiciaire électronique. Le programme prévoit également le développement de l'aide juridictionnelle au profit des populations vulnérables, le renforcement de la formation des professionnels de la justice, ainsi que la mise en place d'indicateurs de performance et de qualité des décisions judiciaires.

Engagement 2 : Un Maroc des libertés

Le parti s'engage à adapter la législation nationale aux dispositions de la Constitution et aux conventions internationales, à renforcer les libertés publiques, la liberté de la presse, la protection des données personnelles et la lutte contre toutes les formes de discrimination, de violence et de discours de haine. Il prévoit également un contrôle de conformité constitutionnelle des projets de loi ainsi qu'un mécanisme national chargé du suivi de l'exécution des décisions de justice rendues contre l'administration.

Engagement 3 : Une démocratie participative

L'USFP développera les mécanismes de démocratie citoyenne à travers une plateforme nationale de participation, l'organisation de consultations publiques avant les grands projets, le renforcement des pétitions et initiatives législatives citoyennes, l'introduction de budgets participatifs au niveau des collectivités territoriales et la création de Conseils citoyens régionaux pour accompagner les politiques publiques.

Engagement 4 : Marocains du monde 2030

Le programme vise à renforcer la participation des Marocains résidant à l'étranger à la vie nationale par la création de circonscriptions électorales dédiées, la réforme des institutions représentatives de la diaspora, la digitalisation complète des services consulaires, le soutien à leurs investissements dans les régions et la mise en place d'une plateforme nationale destinée à mobiliser les compétences marocaines établies à l'étranger au service de l'innovation, de la recherche scientifique, du transfert de technologies et du développement économique.

Engagement 5 : Une société civile partenaire du développement

L'USFP propose un nouveau cadre juridique pour les associations fondé sur la simplification des procédures, la digitalisation de la gestion associative, le renforcement de la transparence financière et le financement basé sur les résultats. Le programme prévoit également la création d'un Fonds national pour l'innovation sociale, un meilleur accès des associations aux données publiques, une plateforme unique de financement public et une participation accrue des associations reconnues d'utilité publique aux projets de développement local.



Axe II : Une économie productive créatrice de richesse et d'emplois

Une industrie forte au service de la souveraineté économique et de l'emploi durable

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) ambitionne de faire évoluer le Maroc d'une plateforme d'assemblage vers une véritable puissance industrielle régionale fondée sur la production, l'innovation et l'exportation. L'industrie doit devenir le principal levier de création de richesse, d'emplois durables et de souveraineté économique, alimentaire, pharmaceutique et énergétique.

Engagement 1 : Renforcer la souveraineté industrielle nationale

L'USFP mettra en place des contrats-programmes stratégiques entre l'État, les entreprises et les régions afin de soutenir l'investissement, l'innovation, le transfert de technologies et l'intégration industrielle. La priorité sera donnée au renforcement de la souveraineté alimentaire, pharmaceutique et énergétique, en développant les industries agroalimentaires, la production locale de médicaments et de dispositifs médicaux, ainsi que les filières des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et des équipements industriels associés.

Engagement 2 : Créer 250 000 nouveaux emplois industriels

Le programme prévoit la création de douze nouveaux pôles industriels répartis sur l'ensemble du territoire, le développement de formations professionnelles adaptées aux besoins des filières industrielles, le soutien aux PME industrielles et l'encouragement des investissements dans les zones rurales et périurbaines. Les secteurs prioritaires seront notamment l'agroalimentaire, la pharmacie, l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, les énergies renouvelables et les industries numériques.

Engagement 3 : Doubler les exportations industrielles

L'USFP ambitionne de doubler les exportations industrielles à forte valeur technologique en diversifiant les marchés vers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Le programme prévoit également le renforcement de la diplomatie économique, le développement des infrastructures logistiques, des ports et des zones franches afin de consolider la position du Maroc comme plateforme industrielle et commerciale régionale.

Engagement 4 : Intégrer davantage les entreprises marocaines aux chaînes de valeur mondiales

Le parti favorisera une augmentation du taux d'intégration locale dans les filières industrielles stratégiques, tout en accompagnant les PME dans leur mise à niveau, leur digitalisation, leur certification et leur accès aux marchés internationaux. Il encouragera également le transfert de technologies, les partenariats entre entreprises, universités et centres de recherche, ainsi que le développement de réseaux de sous-traitance industrielle performants.

Engagement 5 : Donner la priorité à la production nationale

L'USFP instaurera une préférence nationale dans les marchés publics lorsque les conditions de qualité et de compétitivité sont réunies. Le programme prévoit également de réserver une part significative de la commande publique aux entreprises industrielles marocaines, de promouvoir le label « Made in Morocco » et d'encourager les établissements publics à privilégier les produits fabriqués localement.

Engagement 6 : Une industrie au service de la justice territoriale

Le programme vise une répartition plus équilibrée du développement industriel entre les régions en orientant une part importante des nouveaux investissements vers les territoires les moins favorisés. Il prévoit la création de pôles industriels régionaux spécialisés, le développement de zones industrielles dans les espaces ruraux et les villes moyennes, des incitations spécifiques pour les investisseurs, la modernisation des infrastructures industrielles et la mise en place d'un indice national de justice territoriale industrielle afin de garantir une répartition plus équitable des investissements et des emplois.



De l'incitation à l'emploi : une économie créatrice d'emplois et des aides publiques fondées sur les résultats

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que la création d'emplois doit devenir le principal critère d'évaluation des politiques économiques. Chaque dirham d'argent public consacré au soutien de l'investissement devra produire des résultats concrets en matière d'emploi, de production et d'innovation, afin de bâtir une économie productive, des entreprises citoyennes et une jeunesse capable d'entreprendre.

Engagement 1 : Chaque aide publique contre des emplois

À travers le programme « Soutien productif », l'USFP conditionnera les avantages fiscaux, fonciers et financiers à la création effective d'emplois. Les conventions d'investissement fixeront des objectifs précis en matière d'emploi, de production et de formation. Les entreprises qui ne respecteront pas leurs engagements verront une partie des aides récupérées, tandis que celles qui recrutent des jeunes, des femmes ou des personnes en situation de handicap bénéficieront d'incitations supplémentaires. Un rapport annuel évaluera les emplois créés grâce au soutien public.

Engagement 2 : Un plan national pour l'emploi des jeunes

Le programme « Jeunes au travail » vise à ramener le taux de chômage des jeunes à moins de 15 %. Il prévoit une gouvernance nationale de l'emploi, la mobilisation des secteurs les plus créateurs d'emplois, l'adaptation des formations aux besoins du marché, le soutien à l'entrepreneuriat, la mise en œuvre de stratégies régionales pour l'emploi, un programme de première expérience professionnelle ainsi qu'un système national de suivi et d'évaluation des politiques d'emploi.

Engagement 3 : Une nouvelle génération d'entrepreneurs

À travers le programme « Génération Entrepreneurs », l'USFP formera 100 000 jeunes à l'entrepreneuriat, à la gestion financière et au marketing digital. Le programme prévoit également l'intégration de la culture entrepreneuriale dans les cursus de formation, un meilleur accès des jeunes entreprises à la commande publique, un accompagnement technique, juridique et financier ainsi que la création d'un réseau national d'investisseurs mentors pour soutenir les projets innovants.

Engagement 4 : La formation au service de l'emploi

Le programme « Compétences d'avenir » adaptera l'enseignement supérieur et la formation professionnelle aux besoins de l'économie et des métiers du futur. Il prévoit le développement de nouvelles filières dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, des énergies renouvelables, de l'industrie 4.0, de la robotique et des biotechnologies, tout en renforçant les compétences numériques, linguistiques et entrepreneuriales. L'USFP généralisera l'alternance entre formation et entreprise, encouragera les stages rémunérés, renforcera les partenariats avec les entreprises, instaurera une gouvernance fondée sur les résultats et développera la formation continue afin d'accompagner les mutations technologiques et l'évolution du marché du travail.

Les PME : le cœur de l'économie nationale et le moteur de l'emploi

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère les petites et moyennes entreprises (PME) comme le pilier de l'économie marocaine et le principal créateur d'emplois. Le parti propose une nouvelle génération de politiques publiques visant à renforcer leur compétitivité, à améliorer leur accès au financement, à simplifier l'environnement des affaires et à soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat.

Engagement 1 : La commande publique au service des entreprises nationales

À travers le programme « Marché national », l'USFP réservera au moins 20 % des marchés publics aux PME, garantira un accès plus équitable à la commande publique, favorisera le découpage des grands marchés en lots, accordera une préférence aux entreprises à forte intégration locale et réduira les délais de paiement à moins de 30 jours grâce à une plateforme numérique unifiée.

Engagement 2 : Un climat d'investissement simple et efficace

Le programme « Investir sans obstacles » prévoit la création d'un guichet numérique unique regroupant toutes les procédures administratives liées à l'investissement, la création d'entreprise en moins de 24 heures, la généralisation du principe selon lequel le silence de l'administration vaut accord, ainsi qu'une simplification des procédures administratives. L'USFP propose également la création d'une Banque publique d'investissement et de développement, spécialisée dans le financement des projets productifs,



avec des lignes de crédit dédiées aux PME, aux jeunes entrepreneurs, aux femmes entrepreneures et aux entreprises innovantes.

Engagement 3 : Plus de financement, moins de garanties

À travers le programme « Le financement pour tous », l'USFP facilitera l'accès des PME au crédit en renforçant les mécanismes de garantie publique, en réduisant les exigences de garanties bancaires et en privilégiant l'évaluation économique des projets. Le programme prévoit également la création d'un droit au financement, permettant aux entreprises dont les demandes de crédit ont été refusées d'obtenir un réexamen indépendant, ainsi que le développement du capital-investissement, du financement participatif et des fonds régionaux d'investissement.

Engagement 4 : Une nouvelle génération de start-up

Le programme « Startup Maroc » favorisera la création d'incubateurs et d'accélérateurs dans toutes les régions, accordera des exonérations fiscales aux jeunes entreprises innovantes, soutiendra la protection des brevets et facilitera l'accès des start-up aux marchés nationaux, internationaux et à la commande publique grâce à un dispositif national d'accompagnement à l'exportation.

Engagement 5 : Accompagner l'entreprise de sa création à son développement

À travers le programme « L'entreprise grandit », l'USFP mettra en place un réseau national de centres d'accompagnement offrant des services de conseil juridique, financier, technique et numérique. Le parti prévoit également un programme national de sauvetage des PME en difficulté, comprenant un fonds de restructuration, des facilités de rééchelonnement des dettes, des prêts garantis par l'État, des procédures simplifiées de redressement et des mécanismes visant à préserver les emplois dans les entreprises viables.

Justice fiscale et équité économique : un système fiscal au service de la classe moyenne et de la croissance

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que la justice fiscale est un pilier de l'État social. Le système fiscal doit évoluer vers un modèle plus équitable, qui allège la charge pesant sur les salariés et la classe moyenne, élargit l'assiette fiscale, encourage l'investissement productif et garantit un financement durable des services publics.

Engagement 1 : Alléger la pression fiscale sur la classe moyenne

À travers le programme « Plus de revenu pour les familles marocaines », l'USFP réformera l'impôt sur le revenu en réduisant les taux applicables aux revenus moyens, en relevant progressivement le seuil d'exonération, en permettant la déduction de certaines dépenses liées à l'éducation, à la santé et au logement, et en révisant la fiscalité applicable aux pensions de retraite afin d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités.

Engagement 2 : Élargir l'assiette fiscale et lutter contre la fraude

Le programme « Chacun contribue avec équité » vise à intégrer progressivement le secteur informel dans l'économie organisée, à généraliser la facturation électronique et les déclarations numériques, à renforcer la coopération entre les administrations fiscales et les institutions financières et à intensifier la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, tout en élargissant le nombre de contribuables plutôt qu'en augmentant la pression sur ceux qui s'acquittent déjà de leurs obligations.

Engagement 3 : Réformer la TVA

À travers le programme « Une fiscalité équitable sur la consommation », l'USFP prévoit de réduire ou d'exonérer de TVA certains produits de première nécessité, de poursuivre la réforme de la taxe sur la valeur ajoutée afin d'éviter les effets cumulatifs sur les chaînes de production, d'accélérer le remboursement des crédits de TVA aux entreprises et d'évaluer régulièrement l'impact de la fiscalité sur les prix, l'inflation, le pouvoir d'achat et la compétitivité économique.



Engagement 4 : Une fiscalité équitable sur le patrimoine au service du développement

Le programme « La richesse au service du développement » propose l'instauration d'un impôt progressif sur les grandes fortunes, tout en préservant les investissements productifs. Les recettes générées seront affectées au financement de l'école publique, du système de santé, de la protection sociale et de la réduction des inégalités territoriales. Le programme prévoit également la création d'un registre national des grands patrimoines et le renforcement des mécanismes de transparence afin de lutter contre l'évasion fiscale.

Engagement 5 : La famille au cœur du système fiscal

À travers le programme « La fiscalité familiale », l'USFP fera de la famille l'unité de référence pour le calcul de l'impôt. Le système fiscal prendra davantage en compte le nombre d'enfants et de personnes à charge et accordera des avantages fiscaux aux ménages supportant des dépenses d'éducation, de formation, de santé ou de prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Une agriculture productive et une souveraineté alimentaire renforcée

L'USFP propose une nouvelle politique agricole fondée sur la souveraineté alimentaire, la valorisation de la production nationale et le développement du monde rural. L'objectif est de soutenir les agriculteurs, renforcer la sécurité alimentaire, créer davantage de valeur ajoutée et d'emplois, tout en construisant une agriculture durable capable de répondre aux défis climatiques.

Engagement 1 : Un soutien équitable aux agriculteurs

L'USFP réorientera les aides publiques vers les petits et moyens agriculteurs, facilitera l'accès des jeunes au financement, modernisera les exploitations agricoles et renforcera les mécanismes d'assurance contre les risques climatiques afin d'améliorer durablement les revenus des producteurs.

Engagement 2 : Renforcer la souveraineté alimentaire

Le parti mettra en œuvre une stratégie nationale de sécurité alimentaire reposant sur le développement des productions stratégiques, la constitution de stocks alimentaires, la promotion des cultures résilientes et l'accélération des investissements dans les ressources hydriques, notamment le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées traitées.

Engagement 3 : Développer une agriculture à forte valeur ajoutée

L'USFP encouragera le développement des industries agroalimentaires, des plateformes de stockage et de commercialisation, soutiendra les coopératives et les filières agricoles à fort potentiel afin d'améliorer la transformation locale des produits et d'accroître leur valeur ajoutée.

Engagement 4 : Faire du monde rural un moteur de développement

Le parti développera des zones d'activités agricoles et rurales, soutiendra les PME et les projets portés par les jeunes et les femmes, renforcera la formation professionnelle agricole et accélérera la réalisation des infrastructures de base afin de créer davantage d'emplois et d'opportunités en milieu rural.

Engagement 5 : Promouvoir les produits agricoles marocains

L'USFP créera un label national de qualité pour les produits agricoles marocains, renforcera leur commercialisation sur les marchés nationaux et internationaux, développera le commerce électronique et encouragera les administrations publiques ainsi que les secteurs du tourisme et de la restauration à privilégier les produits nationaux.

Engagement 6 : Accélérer la transition vers une agriculture durable

Le parti généralisera les techniques d'irrigation économes en eau, encouragera la recherche sur les cultures résistantes aux changements climatiques, développera l'utilisation des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles et mettra en place des dispositifs d'alerte climatique ainsi que des solutions d'économie circulaire pour préserver durablement les ressources naturelles.



Eau et énergie : vers une souveraineté hydrique et énergétique durable

L'USFP fait de la sécurité hydrique et de la transition énergétique deux priorités stratégiques pour garantir la souveraineté nationale, soutenir le développement économique, renforcer la sécurité alimentaire et préserver les ressources naturelles au profit des générations futures.

Engagement 1 : Garantir la sécurité hydrique du Maroc

L'USFP accélérera la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer, renforcera les infrastructures de stockage et de distribution de l'eau, poursuivra la construction des barrages et des interconnexions entre bassins hydrauliques, tout en réduisant les pertes sur les réseaux afin d'assurer un accès durable et équitable à l'eau.

Engagement 2 : Faire de l'eau une ressource durable

Le parti développera la réutilisation des eaux usées traitées, modernisera les stations d'épuration, encouragera les technologies d'économie et de recyclage de l'eau et soutiendra la recherche et l'innovation afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources hydriques.

Engagement 3 : Renforcer la souveraineté énergétique

L'USFP accélérera les investissements dans les énergies renouvelables, notamment le solaire, l'éolien, l'hydroélectricité et l'hydrogène vert, développera une industrie nationale des équipements énergétiques, renforcera les réseaux électriques et favorisera les investissements dans la production et le stockage de l'énergie propre.

Engagement 4 : Réussir une transition énergétique juste

Le parti facilitera l'accès des ménages aux solutions énergétiques propres, encouragera l'installation de panneaux solaires dans les logements et les bâtiments publics, améliorera l'efficacité énergétique des secteurs productifs et accompagnera les entreprises dans leur transition vers une économie bas carbone.

Engagement 5 : Préserver les ressources naturelles

L'USFP mettra en œuvre une politique ambitieuse de protection des écosystèmes, fondée sur le reboisement, la lutte contre la désertification, la préservation des forêts, des oasis et de la biodiversité, le renforcement du contrôle de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que le développement du recyclage et de l'économie circulaire.

Engagement 6 : Moderniser la gouvernance de l'eau et de l'énergie

Le parti élaborera une stratégie nationale intégrée à l'horizon 2050, créera un Observatoire national de l'eau et de l'énergie, renforcera la coordination entre les institutions concernées, adaptera la gestion des ressources aux spécificités régionales et consacrera une partie des revenus de l'économie verte au financement des politiques d'adaptation aux changements climatiques.

De l'économie des ressources à l'économie de la connaissance : produire l'innovation pour créer la richesse

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que la compétitivité du Maroc reposera désormais sur la connaissance, la recherche scientifique et l'innovation. Le parti ambitionne de faire de l'économie du savoir un moteur de croissance, de souveraineté technologique et de création d'emplois qualifiés, en renforçant les liens entre les universités, les entreprises et les centres de recherche.

Engagement 1 : Investir dans la connaissance

À travers le programme « Le Maroc innove », l'USFP augmentera progressivement les investissements consacrés à la recherche scientifique et à l'innovation jusqu'à 2 % du PIB, créera un fonds national permanent dédié au financement de la recherche, soutiendra les jeunes chercheurs et les projets de doctorat prioritaires, orientera les financements vers la recherche appliquée et encouragera les entreprises à investir davantage dans la recherche et le développement.



Engagement 2 : Faire des universités les moteurs de l'innovation

Le programme « Pôles du savoir » vise à créer des pôles universitaires d'excellence dans les technologies de pointe, à développer des laboratoires communs entre les universités et les entreprises, à moderniser les infrastructures de recherche, à renforcer les formations scientifiques et numériques et à mobiliser les compétences marocaines résidant à l'étranger au service de la recherche nationale.

Engagement 3 : Faire des entreprises technologiques un moteur de la nouvelle économie

À travers le programme « Startup Maroc 2035 », l'USFP favorisera l'émergence d'un écosystème national de startups innovantes, développera des zones technologiques à proximité des grandes universités, accordera des avantages fiscaux aux entreprises technologiques et facilitera leur accès aux marchés publics ainsi qu'aux marchés internationaux.

Engagement 4 : Renforcer le partenariat entre l'université et l'entreprise

Le programme « Du laboratoire au marché » permettra de développer des partenariats stratégiques entre les universités et les entreprises, de créer des structures de transfert de technologies, de généraliser les stages en entreprise, d'adapter les formations aux besoins du marché du travail et de soutenir les projets de recherche appliquée à fort potentiel économique.

Engagement 5 : Mettre la recherche au service du développement

À travers le programme « La recherche pour le Maroc », l'USFP orientera les efforts de recherche vers les grandes priorités nationales, notamment la sécurité hydrique, la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie, l'industrie et la transformation numérique. Le parti soutiendra également le dépôt de brevets, la création d'incubateurs universitaires, le financement de projets innovants et la valorisation des résultats de la recherche.

Engagement 6 : Construire une souveraineté numérique et technologique

Le programme « Maroc Technologique » mettra en œuvre une stratégie nationale de souveraineté numérique visant à développer les technologies marocaines dans les domaines de l'intelligence artificielle, du cloud, de la cybersécurité, des technologies de pointe et des infrastructures numériques. Il encouragera également l'émergence de champions nationaux dans les technologies avancées et renforcera les partenariats internationaux afin d'accélérer le transfert de technologie tout en préservant les intérêts stratégiques du Royaume.

Du tourisme des chiffres au tourisme de valeur : faire du tourisme un moteur de richesse et de développement territorial

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que la réussite de la politique touristique ne se mesure pas uniquement par le nombre de visiteurs, mais surtout par sa capacité à créer de la richesse, des emplois et un développement territorial équilibré. Le parti propose une nouvelle stratégie visant à diversifier l'offre touristique, augmenter les recettes du secteur, prolonger la durée de séjour des visiteurs et renforcer la compétitivité internationale de la destination Maroc.

Engagement 1 : Doubler les recettes touristiques

À travers le programme « Un touriste à plus forte valeur ajoutée », l'USFP ambitionne de porter les recettes touristiques à plus de 200 milliards de dirhams à l'horizon 2035. Le parti développera un tourisme à forte valeur ajoutée, notamment dans les domaines du tourisme d'affaires, des congrès, de la santé, du sport et de la culture, tout en encourageant les investissements haut de gamme et en augmentant les dépenses moyennes ainsi que la durée de séjour des visiteurs.

Engagement 2 : Faire du Maroc une destination ouverte toute l'année

Le programme « Maroc, destination 365 jours » vise à diversifier l'offre touristique en développant le tourisme balnéaire, culturel, écologique, sportif, saharien, montagnard et d'affaires. Il favorisera également l'émergence de nouvelles destinations, soutiendra le tourisme rural et durable et encouragera l'organisation d'événements internationaux tout au long de l'année.



Engagement 3 : Valoriser le patrimoine à travers des itinéraires touristiques

À travers le programme « Les itinéraires du Maroc », l'USFP développera des circuits touristiques intégrés reliant les villes historiques, les oasis, les montagnes, les côtes et le patrimoine amazigh. Le programme renforcera les infrastructures de transport et de connectivité, valorisera les produits du terroir, l'artisanat et la gastronomie marocaine, tout en associant les collectivités territoriales et les acteurs locaux au développement touristique.

Engagement 4 : Renforcer la compétitivité internationale de la destination Maroc

Le programme « Maroc, destination d'avenir » prévoit de renforcer la promotion touristique à l'échelle internationale, d'ouvrir de nouvelles liaisons aériennes, de faciliter les procédures de visa, d'accélérer la digitalisation des services touristiques et de tirer pleinement parti de l'héritage de la Coupe du Monde 2030 afin de positionner durablement le Maroc parmi les grandes destinations touristiques mondiales.

D'une économie des intermédiaires à une économie des producteurs : des marchés plus équitables au service des citoyens, des agriculteurs et des entreprises

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) estime que la hausse des prix et la faiblesse des revenus des producteurs sont largement liées aux dysfonctionnements des circuits de commercialisation et de distribution ainsi qu'à la domination des intermédiaires et de la spéculation. Le parti propose une réforme globale des marchés afin de garantir une répartition plus équitable de la valeur ajoutée, de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et d'améliorer les revenus des producteurs.

Engagement 1 : Organiser les circuits de commercialisation et lutter contre la spéculation

À travers le programme « Des marchés transparents », l'USFP mettra en place un système national de suivi des prix des produits agricoles et alimentaires tout au long de la chaîne de distribution, renforcera les mécanismes de contrôle contre les pratiques spéculatives, l'accaparement et les ententes illicites, imposera la déclaration des stocks pour les produits stratégiques et développera des plateformes numériques permettant la publication quotidienne des prix de référence afin de garantir la transparence des marchés.

Engagement 2 : Réduire le nombre d'intermédiaires et rapprocher le producteur du consommateur

Le programme « Du producteur au citoyen » vise à raccourcir les circuits de distribution en soutenant les coopératives agricoles et les organisations de producteurs, en développant des plateformes numériques reliant directement producteurs, distributeurs et consommateurs, en encourageant la vente directe dans les marchés locaux et les foires régionales, et en réorganisant les chaînes de distribution afin de limiter le recours aux intermédiaires.

Engagement 3 : Moderniser les infrastructures logistiques agricoles et alimentaires

À travers le programme « Des chaînes de distribution performantes », l'USFP accélérera la création de marchés de gros de nouvelle génération, développera les infrastructures de stockage, de réfrigération et de transport logistique, généralisera la numérisation des opérations commerciales dans les grands marchés et réduira les pertes de produits agricoles tout au long des chaînes de transport et de stockage, tout en encourageant l'investissement privé dans les services logistiques.

Engagement 4 : Une commercialisation équitable au service des producteurs marocains

Le programme « Agences régionales de commercialisation et de développement logistique » prévoit la création de sociétés régionales chargées d'organiser les circuits de commercialisation, du transport et de la logistique, d'établir des cartes régionales de la production et des besoins en infrastructures commerciales, de développer des plateformes modernes de collecte et de commercialisation, d'améliorer les services logistiques au profit des agriculteurs, des coopératives et des PME, de mettre en place des plateformes numériques d'information commerciale, d'accompagner les producteurs dans les domaines du marketing, du conditionnement, du stockage et de l'exportation, et de renforcer la coordination entre les collectivités territoriales, les chambres professionnelles et les centres régionaux d'investissement afin de favoriser un développement économique équilibré des territoires.



Axe III : Une société de la dignité et de l'égalité des chances...Vers un État social fort garantissant une vie digne pour tous les citoyens

Un nouvel État social : la dignité est un droit, non un privilège

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que l'État social ne se limite pas à un système d'aides ou d'assistance, mais constitue un véritable projet de société garantissant la dignité humaine, l'accès universel aux soins et à la protection sociale. Le parti s'engage à construire un système de santé plus équitable, plus performant et centré sur le citoyen, garantissant un accès effectif aux services de santé et faisant de la protection sociale un droit constitutionnel au service de tous.

Engagement 1 : Généraliser effectivement la protection sociale

À travers le programme « La protection pour tous », l'USFP achèvera la généralisation de l'assurance maladie obligatoire en garantissant un accès réel aux soins, unifiera les différents régimes de protection sociale dans un système national plus juste et plus efficace, étendra la couverture aux travailleurs indépendants et au secteur informel, simplifiera les procédures grâce à la numérisation des services et mettra en place un système unifié d'échange de données entre les organismes sociaux afin d'améliorer la rapidité, la transparence et la qualité des prestations.

Engagement 2 : Un système de santé accessible à tous

Le programme « La santé est un droit » prévoit la modernisation des hôpitaux publics, la construction de nouveaux centres hospitaliers universitaires et provinciaux conformément à la carte sanitaire nationale, le renforcement des structures de proximité dans les zones rurales, montagneuses et les quartiers défavorisés, la réduction des délais d'accès aux consultations, examens et interventions chirurgicales, ainsi que l'instauration d'un système national d'évaluation de la qualité des services de santé, associé à un financement fondé sur les résultats.

Engagement 3 : Des soins accessibles pour préserver le pouvoir d'achat

À travers le programme « Non aux soins coûteux », l'USFP reformera la politique du médicament afin de réduire le prix des médicaments essentiels et de promouvoir les médicaments génériques, élargira la liste des traitements pris en charge par l'assurance maladie, réduira la part des dépenses directement supportées par les ménages à moins de 20 % du coût total des soins et renforcera le contrôle des tarifs pratiqués par les établissements privés afin de garantir davantage de transparence.

Engagement 4 : Investir dans le capital humain en santé

Le programme « Des médecins et des infirmiers pour le Maroc » vise à augmenter les capacités de formation dans les facultés de médecine, de pharmacie et les instituts des professions de santé afin d'atteindre un ratio de 4,5 professionnels de santé pour 1 000 habitants, à recruter davantage de médecins et de personnels soignants selon les besoins des régions, à encourager leur installation dans les zones rurales et éloignées grâce à des incitations financières et professionnelles, à améliorer leurs conditions de travail et à développer un programme national de formation continue.

Engagement 5 : La santé numérique au service des citoyens

À travers les programmes « Le dossier médical unifié » et « La carte nationale de santé intelligente », l'USFP mettra en place un dossier médical numérique unique pour chaque citoyen, généralisera la numérisation des prescriptions médicales et des dossiers hospitaliers, développera la télémédecine dans les territoires éloignés, créera une plateforme nationale de prise de rendez-vous et de suivi du parcours de soins, garantira la protection des données personnelles de santé, instaurera une carte de santé intelligente reliée à l'assurance maladie obligatoire et au dossier médical électronique, et généralisera le système du tiers payant afin de simplifier l'accès aux soins dans l'ensemble des établissements de santé publics et privés.



Engagement 6 : Une nouvelle gouvernance du système de santé

Le programme « La santé par les résultats » instaurera un système national d'évaluation des établissements de santé fondé sur la qualité des services et la satisfaction des citoyens, accordera une plus grande autonomie de gestion aux hôpitaux publics en contrepartie d'objectifs de performance, renforcera la transparence dans la gestion des budgets et des marchés publics de la santé et associera les professionnels de santé ainsi que les associations de patients à l'élaboration et au suivi des politiques publiques de santé.

L'École de la réussite : d'une école de l'attente à une école des opportunités et de l'excellence

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que l'école publique constitue le principal levier de la justice sociale et de l'égalité des chances. Le parti estime que l'investissement dans l'avenir commence par l'investissement dans l'éducation et s'engage à mettre en œuvre une nouvelle réforme éducative qui fera de l'école un espace d'apprentissage, d'innovation et de citoyenneté, restaurera la confiance dans l'enseignement public et garantira à chaque enfant marocain une éducation de qualité, inclusive et adaptée aux exigences du monde contemporain.

Engagement 1 : Éliminer le décrochage scolaire

À travers le programme « La réussite pour tous », l'USFP s'engage à réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 2 % dans l'enseignement obligatoire d'ici 2030, à généraliser les dispositifs d'alerte précoce pour identifier les élèves en risque d'abandon, à renforcer les programmes d'appui social destinés aux familles défavorisées, à développer les écoles de la deuxième chance et les programmes de réinsertion scolaire, ainsi qu'à offrir un soutien pédagogique gratuit aux élèves en difficulté.

Engagement 2 : Une éducation préscolaire pour tous

Le programme « Un départ équitable » vise à généraliser un enseignement préscolaire gratuit et de qualité pour tous les enfants dès l'âge de quatre ans, à construire et équiper des unités préscolaires dans les communes rurales et les quartiers sous-équipés, à former les éducateurs selon des normes nationales harmonisées, à adopter des approches pédagogiques modernes favorisant le développement linguistique, cognitif et social des enfants et à renforcer l'implication des collectivités territoriales et de la société civile dans le développement de cette offre éducative.

Engagement 3 : Une école publique qui retrouve son excellence

À travers le programme « L'école publique d'abord », l'USFP réhabilitera les établissements scolaires, les dotera de laboratoires, de bibliothèques et d'infrastructures sportives et culturelles, réduira la surcharge des classes par la création de nouveaux établissements et de salles supplémentaires, modernisera les programmes d'enseignement afin de renforcer l'esprit critique, les compétences linguistiques, numériques et citoyennes, accordera davantage d'autonomie aux établissements en contrepartie d'objectifs de performance et développera la vie scolaire ainsi que les activités culturelles, artistiques et sportives.

Engagement 4 : Les enseignants au cœur de la réforme

Le programme « La dignité de l'enseignant » prévoit d'améliorer les conditions matérielles et professionnelles des personnels de l'éducation à travers un système de carrière équitable et motivant, de mettre en place un dispositif national de formation initiale et continue adapté aux évolutions pédagogiques et numériques, d'améliorer les conditions de travail et les équipements pédagogiques, de promouvoir des parcours professionnels fondés sur la compétence et le mérite et d'assurer un accompagnement psychologique, social et une protection juridique aux enseignants.

Engagement 5 : L'école numérique

Le programme « L'éducation intelligente » permettra de généraliser l'accès au très haut débit dans tous les établissements scolaires, d'équiper les écoles en tableaux interactifs, ordinateurs et laboratoires numériques, de développer des plateformes nationales d'enseignement numérique et de ressources éducatives ouvertes, d'intégrer progressivement l'intelligence artificielle, la programmation et les compétences numériques dans les programmes scolaires, ainsi que de fournir à chaque élève et enseignant une identité numérique éducative et un espace personnel d'apprentissage et d'évaluation.

Engagement 6 : Une école tournée vers l'avenir

À travers le programme « L'école des compétences », l'USFP rapprochera l'enseignement secondaire et supérieur des besoins de l'économie nationale et des métiers de demain, renforcera l'enseignement des langues étrangères



tout en consolidant la place de la langue arabe et en valorisant l'amazighe en tant que langue officielle, généralisera l'orientation scolaire et professionnelle précoce, intégrera l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à l'entrepreneuriat, à la culture financière et à l'innovation dans les cursus, et créera un Conseil national de prospective des compétences afin d'adapter la planification éducative aux évolutions du marché du travail.

L'université, moteur du développement : une université productrice de savoir, de compétences et de croissance

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que l'université marocaine ne doit pas être uniquement un établissement d'enseignement supérieur, mais un véritable moteur du développement économique et social, un espace de production des connaissances, d'innovation et de formation des compétences capables d'accompagner la transformation du Maroc. Le parti s'engage ainsi à mener une réforme globale de l'enseignement supérieur afin de construire une université plus performante, plus ouverte sur son environnement économique et social et davantage tournée vers les besoins de l'économie du savoir.

Engagement 1 : Élargir l'offre universitaire

À travers le programme « L'université de proximité », l'USFP créera de nouveaux pôles universitaires dans les différentes régions du Royaume, développera des facultés et instituts spécialisés dans les territoires insuffisamment couverts, renforcera les universités pluridisciplinaires en les reliant aux pôles industriels, technologiques et économiques régionaux, ouvrira des antennes universitaires dans les zones à forte densité démographique et augmentera les capacités d'accueil grâce à la construction de nouveaux amphithéâtres, laboratoires et bibliothèques modernes.

Engagement 2 : Une université de meilleure qualité

Le programme « Une université sans surpopulation » vise à réduire la surcharge des amphithéâtres par l'extension des infrastructures, à recruter davantage d'enseignants-chercheurs afin d'améliorer l'encadrement pédagogique, à accélérer la numérisation de l'enseignement et des services universitaires, à moderniser les laboratoires et les équipements scientifiques selon les standards internationaux et à mettre en place un système national d'évaluation de la qualité des universités, associant une partie de leur financement à leurs performances.

Engagement 3 : Une université tournée vers l'emploi

À travers le programme « De l'amphithéâtre au marché du travail », l'USFP adaptera régulièrement les filières universitaires aux évolutions économiques et technologiques, intégrera les compétences numériques, les langues étrangères, l'entrepreneuriat et l'intelligence artificielle dans les cursus, généralisera les stages obligatoires en entreprise et dans les administrations publiques, créera des centres universitaires d'orientation et d'insertion professionnelle et fera de l'employabilité des diplômés un indicateur majeur de la qualité des formations.

Engagement 4 : Une vie universitaire garante de la dignité des étudiants

Le programme « L'étudiant d'abord » prévoit la construction de nouvelles cités universitaires et la rénovation des résidences existantes, l'augmentation des capacités d'hébergement, l'amélioration des services de restauration, de transport, de couverture médicale et d'accompagnement social, la numérisation de l'ensemble des services universitaires, ainsi que la création d'espaces sportifs, culturels et de centres de soutien psychologique et social au sein des universités.

Engagement 5 : Une université au service de l'économie nationale

À travers le programme « Un partenariat pour le développement », l'USFP renforcera les partenariats entre les universités et les entreprises afin de développer la formation, la recherche et l'innovation, mettra en place des conseils régionaux associant les établissements universitaires et le secteur privé pour anticiper les besoins en compétences, encouragera le financement de la recherche scientifique par les entreprises, développera les incubateurs et les centres de transfert de technologie, et orientera les projets de recherche vers les priorités économiques et sociales du pays.



Engagement 6 : Une université marocaine compétitive à l'échelle internationale

Le programme « Université 2035 » lancera une stratégie de rayonnement international des universités marocaines à travers le développement de partenariats avec les meilleurs établissements mondiaux, l'attraction des chercheurs marocains résidant à l'étranger et des talents internationaux, le soutien à la publication scientifique, aux brevets d'invention et à la recherche appliquée, la mise en place d'un financement compétitif des projets de recherche à fort impact économique et social, ainsi que l'ambition d'inscrire plusieurs universités marocaines parmi les 500 meilleures universités du monde grâce à un investissement soutenu dans la qualité, la recherche et la gouvernance universitaire.

Une répartition équitable des fruits de la croissance : une croissance économique au service du pouvoir d'achat des citoyens

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que le succès des politiques économiques ne se mesure pas uniquement par les taux de croissance ou le volume des investissements, mais surtout par leur capacité à améliorer les conditions de vie des citoyens, à renforcer leur pouvoir d'achat, à consolider la classe moyenne et à réduire les inégalités sociales. Le parti s'engage ainsi à mettre en place un nouveau modèle économique et social fondé sur une répartition plus équitable des richesses, afin que la croissance se traduise par davantage d'emplois, des salaires décents et des services publics de qualité.

Engagement 1 : Des salaires équitables en phase avec le coût de la vie

À travers le programme « Un travail digne », l'USFP augmentera progressivement les salaires dans les secteurs public et privé en fonction de l'évolution de la productivité et du coût de la vie, reformera l'impôt sur le revenu afin d'améliorer le revenu net des salariés, revalorisera régulièrement le salaire minimum, mettra en place un mécanisme national de révision périodique des salaires fondé sur l'inflation et l'évolution des prix, et renforcera le dialogue social ainsi que les conventions collectives pour améliorer les rémunérations et les conditions de travail.

Engagement 2 : Une classe moyenne forte, garante de la stabilité

Le programme « La classe moyenne d'abord » prévoit l'adoption d'une politique fiscale et sociale destinée à protéger et renforcer la classe moyenne, à faciliter son accès au financement, au logement, à l'éducation et aux soins de santé, à améliorer la qualité des services publics afin de réduire le recours aux services privés coûteux, à créer un observatoire national chargé du suivi de la situation de la classe moyenne et à faire de celle-ci une priorité permanente des politiques économiques et sociales.

Engagement 3 : Un logement accessible à la classe moyenne

À travers le programme « Le logement accessible », l'USFP lancera un programme national de soutien à l'accession à la propriété destiné aux ménages à revenus moyens et aux jeunes, développera des mécanismes de financement et des prêts immobiliers à des conditions préférentielles, encouragera la réalisation de programmes immobiliers adaptés aux besoins de la classe moyenne dans les villes et les pôles émergents, mobilisera le foncier public pour réduire le coût du logement et développera des dispositifs de location avec option d'achat, en particulier au bénéfice des jeunes et des familles nouvellement constituées.

Engagement 4 : Une dignité sociale pour les populations les plus vulnérables

Le programme « Un revenu minimum de dignité » instaurera un revenu minimum garanti au profit des ménages les plus vulnérables dans le cadre d'un système unifié de protection sociale, conditionnera les aides sociales destinées aux personnes aptes au travail à des parcours d'insertion économique, de formation et d'emploi, renforcera les dispositifs de soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux familles ayant des enfants en situation de vulnérabilité, harmonisera les critères de ciblage grâce au Registre social unifié, améliorera les indicateurs d'efficacité des politiques sociales et mettra en place une évaluation régulière des programmes de soutien afin de mesurer leur impact sur la réduction de la pauvreté et de la précarité.



La jeunesse, moteur de l'avenir : de l'attente des opportunités à la création de l'avenir

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que la jeunesse constitue la première richesse du Maroc et le principal levier de son développement. Plutôt que de considérer les jeunes comme une charge, le parti propose une politique nationale fondée sur l'emploi, l'entrepreneuriat, l'innovation et l'accompagnement, afin de permettre à chaque jeune de construire son avenir, de participer à la création de richesse et de contribuer pleinement au développement du pays.

Engagement 1 : Un plan national pour l'emploi des jeunes

À travers le programme « 200 000 opportunités par an », l'USFP s'engage à intégrer chaque année au moins 200 000 jeunes sur le marché du travail grâce à des programmes nationaux et régionaux de création d'emplois. Le soutien public aux entreprises sera conditionné à l'embauche des jeunes, tandis que des incitations financières favoriseront leur premier recrutement. Le programme prévoit également le développement de contrats d'insertion professionnelle combinant emploi et formation dans les secteurs les plus porteurs de l'économie.

Engagement 2 : Accompagner les jeunes vers la réussite

Le programme « Centres des opportunités » prévoit la création de centres régionaux d'orientation, d'accompagnement et d'insertion professionnelle dans l'ensemble du Royaume. Ces structures offriront des services de conseil, de formation, d'accompagnement personnalisé et d'appui à la création d'entreprise. Elles seront reliées aux universités, aux établissements de formation professionnelle, aux entreprises et aux centres régionaux d'investissement afin de faciliter l'accès à l'emploi, au financement et aux opportunités économiques.

Engagement 3 : L'économie sociale et solidaire comme levier d'insertion

À travers le programme « Les jeunes au service du développement local », l'USFP encouragera la création de coopératives et d'entreprises sociales portées par les jeunes, notamment dans les zones rurales et les territoires les plus fragiles. Le programme prévoit la mise en place d'un fonds dédié au financement de ces projets, des formations en gestion, marketing et innovation, ainsi qu'un meilleur accès aux marchés et aux marchés publics afin de favoriser un développement économique inclusif et durable.

Engagement 4 : L'innovation et l'entrepreneuriat au cœur de la politique jeunesse

Le programme « Génération Innovation » vise à faire de l'entrepreneuriat un moteur de développement en créant des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises dans toutes les universités et régions. L'USFP soutiendra les projets technologiques à forte valeur ajoutée, intégrera l'entrepreneuriat et l'éducation financière dans les parcours de formation, organisera des concours nationaux pour financer les meilleures initiatives et renforcera la protection de la propriété intellectuelle ainsi que la valorisation des innovations marocaines.

Engagement 5 : Donner aux jeunes toute leur place dans le développement du pays

À travers le programme « Les jeunes construisent l'avenir », l'USFP accélérera la mise en place du Conseil national de la jeunesse et de l'action associative afin d'associer les jeunes à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques. Le parti favorisera également leur accès aux responsabilités au sein des institutions publiques, des collectivités territoriales et des entreprises publiques, soutiendra les initiatives culturelles, sportives, environnementales et citoyennes portées par les jeunes, et publiera chaque année un rapport national consacré à leur situation, à l'emploi, à l'éducation, à l'entrepreneuriat et à leur participation à la vie publique.

Les femmes : de l'égalité juridique à l'autonomie économique

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que l'égalité réelle entre les femmes et les hommes passe avant tout par l'autonomisation économique des femmes. Leur participation accrue à la vie économique constitue non seulement un droit fondamental, mais aussi un levier essentiel de croissance, de réduction des inégalités et de renforcement de la classe moyenne. L'USFP s'engage ainsi à mettre en œuvre une politique nationale visant à lever les obstacles qui limitent l'accès des femmes au marché du travail et à faire de l'égalité économique un moteur du développement.



Engagement 1 : Accroître la participation des femmes au marché du travail

À travers le programme « Les femmes au cœur du développement », l'USFP entend augmenter progressivement le taux d'activité des femmes jusqu'à 30 % à l'horizon 2030. Le programme prévoit un plan national d'intégration des femmes dans les secteurs industriels, numériques, agricoles et des services, des incitations aux entreprises qui favorisent leur recrutement et leur accès aux postes de responsabilité, le développement des structures de garde d'enfants ainsi que des programmes de formation et de reconversion professionnelle destinés aux femmes en recherche d'emploi ou souhaitant réintégrer le marché du travail.

Engagement 2 : Soutenir l'entrepreneuriat féminin

À travers le programme « Entrepreneuses », l'USFP mettra en place un fonds national dédié au financement des entreprises créées par des femmes, réservera une part des marchés publics aux entreprises féminines dans le respect des principes de transparence et d'égalité des chances, développera des incubateurs et des centres d'accompagnement dans toutes les régions et facilitera l'accès des femmes au financement, aux garanties bancaires, à la formation et aux services d'appui. Une attention particulière sera accordée aux coopératives féminines, notamment en milieu rural.

Engagement 3 : Un salaire égal pour un travail de valeur égale

Le programme « Égalité salariale » garantira l'application effective du principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Il prévoit l'obligation pour les grandes entreprises de publier des rapports sur les écarts de rémunération, le renforcement des contrôles de l'inspection du travail, la révision des dispositions législatives afin d'éliminer toute discrimination professionnelle et la mise en place d'incitations en faveur des entreprises exemplaires en matière d'égalité salariale et d'évolution de carrière.

Engagement 4 : Renforcer la présence des femmes dans les postes de décision

À travers le programme « Leadership féminin », l'USFP fixera des objectifs nationaux visant à accroître la représentation des femmes dans les postes de responsabilité au sein de l'administration, des établissements publics et des entreprises publiques. Le programme encouragera également le secteur privé à promouvoir la parité dans les fonctions dirigeantes, soutiendra la formation des futures dirigeantes et intégrera systématiquement l'approche genre dans l'ensemble des politiques publiques.

Engagement 5 : Garantir un environnement sûr, sans violence ni discrimination

Le programme « Dignité des femmes » vise à renforcer la protection des femmes contre toutes les formes de violence et de discrimination. L'USFP prévoit un renforcement de l'application des lois, la création de cellules d'écoute et d'accompagnement juridique et psychologique dans les administrations, les universités et les lieux de travail, l'amélioration des mécanismes de signalement et de protection des victimes, ainsi que des campagnes nationales de sensibilisation et l'intégration de l'éducation à l'égalité dans les programmes scolaires.

Engagement 6 : Une économie qui investit dans l'égalité

À travers le programme « La parité au service du développement », l'USFP intégrera systématiquement la dimension de genre dans la préparation du budget de l'État et dans l'évaluation des politiques publiques. Le programme prévoit également de mesurer l'impact économique de la participation des femmes au marché du travail, de conditionner une partie des aides publiques au respect des objectifs d'égalité, de renforcer les partenariats entre l'État, le secteur privé et la société civile pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, et de publier chaque année un rapport national sur les indicateurs de participation économique, les écarts de rémunération et la représentation des femmes dans les postes de décision.



Dignité des retraités et solidarité entre les générations

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que les retraités sont des acteurs à part entière de la société, ayant consacré une grande partie de leur vie au service du pays. Ils doivent bénéficier d'un revenu décent, d'une protection sociale efficace et de services de qualité garantissant leur dignité. L'USFP défend également une réforme des retraites fondée sur la justice, la solidarité entre les générations et la pérennité financière, afin de préserver à la fois les droits des retraités actuels et ceux des générations futures.

Engagement 1 : Garantir une pension digne

À travers le programme « Une pension digne », l'USFP augmentera progressivement le montant minimum des pensions en tenant compte du coût de la vie et de l'inflation. Le programme prévoit la revalorisation des petites pensions, une révision régulière des montants afin de préserver le pouvoir d'achat, l'amélioration des pensions de réversion au profit des veuves et des ayants droit, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de soutien complémentaire destiné aux retraités à faibles revenus.

Engagement 2 : Réformer durablement le système des retraites

Le programme « Retraite durable » prévoit une réforme globale du système de retraite fondée sur le dialogue avec les partenaires sociaux et économiques. L'USFP harmonisera progressivement les principes des différents régimes tout en préservant les droits acquis, réduira les inégalités entre les régimes, renforcera la gouvernance et la transparence des caisses de retraite et mettra en place un observatoire national chargé de suivre leur équilibre financier et démographique.

Engagement 3 : Des services sociaux et de santé adaptés aux personnes âgées

À travers le programme « Vieillir dans la dignité », l'USFP développera une offre de soins spécialisée en gériatrie au sein des établissements publics, créera des centres de proximité proposant des services médicaux, sociaux, psychologiques et de loisirs, développera les services d'aide à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie et accordera aux retraités un accès prioritaire à plusieurs services publics. Le programme encouragera également les collectivités territoriales et les associations à développer des espaces culturels, sportifs et sociaux destinés aux seniors.

Engagement 4 : Une protection sociale tout au long de la vie

Le programme « Sécurité sociale pour tous » vise à garantir une couverture sociale à l'ensemble des retraités sans exception. Il prévoit l'amélioration de la prise en charge des maladies chroniques et des traitements coûteux, la simplification et la numérisation des procédures administratives, la création d'une carte nationale unique du retraité facilitant l'accès aux services publics et le renforcement de la coordination entre les organismes chargés de la protection sociale.

Engagement 5 : Promouvoir un vieillissement actif

À travers le programme « Génération Expérience », l'USFP élaborera une stratégie nationale du vieillissement actif afin de favoriser la participation des seniors à la vie économique, sociale et culturelle. Le programme encouragera le bénévolat, la transmission des compétences aux jeunes générations, l'apprentissage tout au long de la vie, les activités culturelles et sportives, ainsi que l'adaptation des espaces publics et des transports aux besoins des personnes âgées.

Engagement 6 : Renforcer la solidarité entre les générations

Le programme « Pacte des générations » fera de la solidarité intergénérationnelle un principe fondamental de la réforme des retraites et de la protection sociale. L'USFP veillera à assurer un financement durable du système grâce à la croissance économique, à intégrer les évolutions démographiques dans la planification des politiques sociales, à encourager l'épargne retraite complémentaire dans un cadre sécurisé et à publier chaque année un rapport national sur la situation des retraités, le niveau des pensions, la qualité des services sociaux et la soutenabilité du système de retraite.



Une culture vivante et une identité ouverte

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que la culture constitue un pilier du projet démocratique et du développement du Maroc. Elle est à la fois un facteur de cohésion sociale, de rayonnement international et de création de richesse. Le parti défend une identité marocaine fondée sur la diversité de ses composantes arabe, amazighe, hassanie, africaine, andalouse, hébraïque et méditerranéenne, dans le respect des droits culturels et linguistiques consacrés par la Constitution.

Engagement 1 : Développer les infrastructures culturelles sur l'ensemble du territoire

À travers le programme « La culture dans chaque région », l'USFP lancera un vaste plan de création et de rénovation de salles de cinéma, de théâtres, de bibliothèques et de maisons de la culture dans toutes les régions du Royaume. Le programme prévoit également la création de complexes culturels polyvalents dans les zones rurales et les quartiers défavorisés, la numérisation des bibliothèques publiques, la réhabilitation des sites culturels et l'élaboration d'une carte nationale garantissant un accès équitable aux équipements culturels.

Engagement 2 : Soutenir la création et la production culturelles

Le programme « Le Maroc crée » vise à renforcer le soutien à la création artistique dans les domaines du cinéma, du théâtre, de la musique, de la littérature et des arts plastiques. L'USFP mettra en place un fonds national destiné aux jeunes créateurs et aux projets culturels indépendants, simplifiera les mécanismes de financement selon des critères de transparence, encouragera les contenus culturels numériques et soutiendra les politiques de traduction, d'édition, de diffusion et de promotion de la lecture.

Engagement 3 : Faire de la culture un investissement stratégique

À travers le programme « La culture, un investissement », l'USFP augmentera progressivement le budget consacré à la culture jusqu'à atteindre au moins 2 % du budget général de l'État. Le programme favorisera les partenariats entre l'État, les collectivités territoriales et le secteur privé, créera un fonds national dédié aux industries culturelles et créatives, accordera des incitations fiscales aux entreprises soutenant les activités culturelles et réservera une part des budgets régionaux de développement aux projets culturels.

Engagement 4 : Préserver et valoriser le patrimoine national

Le programme « Mémoire du Maroc » prévoit une stratégie nationale de protection et de restauration du patrimoine historique, architectural et culturel. L'USFP engagera la numérisation des archives nationales et des manuscrits, soutiendra les métiers traditionnels et l'artisanat en les intégrant aux circuits touristiques, renforcera l'inscription du patrimoine marocain aux niveaux national et international et associera les collectivités territoriales ainsi que la société civile à la préservation du patrimoine.

Engagement 5 : Développer les industries culturelles et créatives

À travers le programme « Économie de la création », l'USFP élaborera une stratégie nationale pour les industries culturelles et créatives couvrant notamment le cinéma, la musique, l'édition, les jeux vidéo, le design et les arts numériques. Le programme prévoit la création de pôles régionaux dédiés à la production culturelle, le soutien aux start-up de l'économie créative, le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle et la promotion des exportations des productions culturelles marocaines vers les marchés internationaux.

Engagement 6 : L'amazighe, patrimoine national et identité commune

Le programme « L'amazighe au cœur du développement » vise à accélérer la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe conformément à la Constitution. L'USFP généralisera progressivement son enseignement à tous les niveaux du système éducatif, renforcera sa présence dans l'administration et les services publics, soutiendra la création culturelle, artistique et médiatique en langue amazighe ainsi que la recherche scientifique, et valorisera le patrimoine amazigh en tant que composante essentielle de l'identité marocaine et de la diversité culturelle nationale.



Sport et qualité de vie : faire du sport un levier de santé, de jeunesse et de développement

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que le sport constitue un investissement stratégique dans le capital humain, un facteur d'amélioration de la santé publique, de cohésion sociale et de développement économique. À l'approche de la Coupe du Monde 2030, le parti ambitionne de faire du sport un moteur de développement territorial, de création d'emplois et de rayonnement international du Maroc.

Engagement 1 : Faire du sport scolaire et universitaire le socle de l'excellence

À travers le programme « Génération sportive », l'USFP généralisera la pratique du sport dans les établissements scolaires et universitaires, renforcera les infrastructures et les équipements sportifs, développera des compétitions nationales et régionales pour détecter les talents, créera des centres régionaux d'excellence sportive et assurera une meilleure articulation entre les parcours sportifs et éducatifs afin de former les champions de demain.

Engagement 2 : Développer des infrastructures sportives de proximité

Le programme « Le sport près des citoyens » vise à construire et moderniser des stades, salles couvertes, piscines et espaces sportifs ouverts sur l'ensemble du territoire, avec une priorité accordée aux quartiers populaires et aux zones rurales. Il prévoit également de garantir l'accessibilité des équipements aux personnes en situation de handicap, de moderniser leur gestion grâce au numérique et de renforcer les partenariats avec les collectivités territoriales et le secteur privé.

Engagement 3 : Promouvoir le sport féminin

À travers le programme « Femmes et sport », l'USFP soutiendra le développement du sport féminin en renforçant les moyens des clubs et associations, en améliorant l'accès des filles aux infrastructures sportives, en encourageant la présence des femmes dans les fonctions d'encadrement, d'arbitrage et de gouvernance sportive, et en lançant des programmes nationaux destinés à élargir la pratique sportive féminine dans toutes les régions du Royaume.

Engagement 4 : Faire du sport un mode de vie

Le programme « Le Maroc en mouvement » mettra en œuvre une stratégie nationale favorisant la pratique régulière de l'activité physique pour toutes les catégories de la population. Il prévoit l'aménagement d'espaces dédiés à la marche, à la course et au vélo, l'intégration de l'activité physique dans les politiques de prévention sanitaire, le soutien aux associations sportives locales ainsi que la promotion du sport en entreprise et dans les administrations.

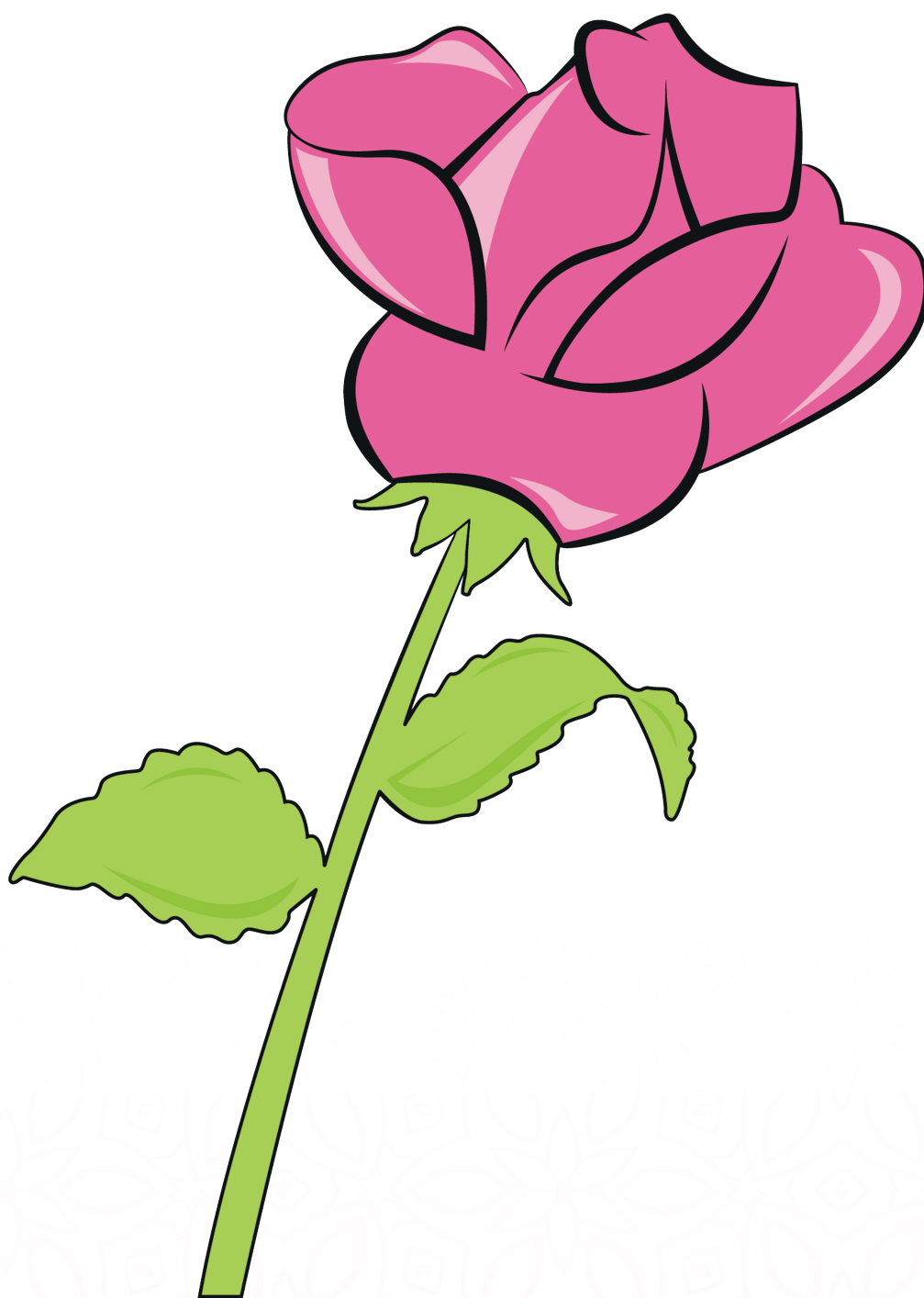
Engagement 5 : Faire de la Coupe du Monde 2030 un héritage durable

À travers le programme « Héritage 2030 », l'USFP élaborera une stratégie nationale afin de valoriser durablement les infrastructures réalisées pour la Coupe du Monde 2030. Le programme vise à intégrer les investissements sportifs dans les plans de développement régional, à stimuler l'économie locale, à développer le tourisme sportif, à favoriser la participation des entreprises marocaines aux projets liés à l'événement et à transformer les villes hôtes en pôles permanents de sport, de culture, d'innovation et de développement.

Engagement 6 : Moderniser la gouvernance du sport

Le programme « Un sport performant » instaurera une gouvernance plus transparente et plus efficace des fédérations sportives en liant le soutien public aux résultats et à la performance. Il prévoit également la mise en place d'un système national d'évaluation des politiques sportives, le développement des métiers du sport, le renforcement de la recherche et de l'innovation dans les sciences du sport ainsi que la création d'un Conseil national du sport chargé de coordonner les politiques publiques et de préparer l'avenir du secteur.





Union Socialiste des Forces Populaires